Observatoire climat

Généré le 22 octobre 2025 à 14:17 depuis le site www.observatoireclimat-hautsdefrance.org Page /

Biogaz: nombre d'installations, avant 2016

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 1 mars 2016

Mise à jour de la donnée le 31 décembre 2016

Le biogaz est un gaz combustible naturel provenant de la fermentation, en l'absence d'oxygène, de la matière organique. Il peut être épuré en biométhane, qui sera injecté dans le réseau de gaz ou bien être valorisé par combustion pour produire de l'électricité ou de la chaleur ou les deux en cogénération.

Afficher la suite

Biogaz : nombre d'installations, avant 2016 Choix de l'année : 2016201520122009

Total: 73 nombre

En 2016, la production de biogaz a atteint l'équivalent de 574 GWh/an avec 74 unitées de productions réparties dans les Hauts-de-France. Les unités de production de biogaz sont de natures diverses. On distingue les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) des untiés de méthanisation. Dans les 19 ISDND de la région, on capte le biogaz généré par la fermentation spontanée des déchets. Sur les 55 sites de méthanisation, la réaction de fermentation est contrôlée à l'aide d'un digesteur et grâce à l'ajout de bactéries. On parle d'unité de méthanisation centralisée pour désigner les installations de grande taille portées par des acteurs pivés traitant différents types de déchets. Ces déchets peuvent être "humides", comme pour les boues d'épuration valorisées par les collectivités, ou "secs" : ordures ménagères ou biodéchets pour l'industrie ou les collectivités, lisier et déchets agricoles.

fiche Biogaz : nombre d'installations, avant 2016 **Poids (127,10 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

<u>Télécharger</u>

Production de l'indicateur

• Échelle disponible :

Départementale

• Unité:

nombre

• Type d'indicateur :

Descriptif

• Méthode de récolte de la donnée :

| | C1 |
|---|----------------------------|
| • | Disponibilité : |
| | N+2 |
| • | Fréquence de mise à jour : |
| | Tous les 2 ans |
| | |

Observation

• Fiabilité :

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. <u>Pour en savoir plus</u>